

Pour diffusion immédiate

## Inauguration de l'agrandissement de l'école Sainte-Marie de Saint-Boniface

**Tous les élèves sont enfin réunis sous un même toit!**

**Saint-Boniface, le 28 octobre 2019**— Cet après-midi, les élèves et les membres du personnel de l'école Sainte-Marie ont procédé à l'inauguration de l'agrandissement de leur école. Ce projet majeur de 5 M\$ comprenant l'ajout de six classes et d'un tout nouveau gymnase avait comme premier objectif de réunir sous un même toit tous les élèves. C'est donc en présence de monsieur Simon Allaire, député de Maskinongé, monsieur Jean-Yves Laforest, président de la Commission scolaire de l'Énergie, monsieur Pierre Désaulniers, maire de la municipalité de Saint-Boniface, et monsieur Denis Lemaire, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie que la réussite de cet ambitieux projet a été soulignée.

### Un agrandissement pour répondre à l'augmentation des élèves

Au cours des dernières années, la population de Saint-Boniface a augmenté ce qui a eu pour effet d'accroître considérablement le nombre d'élèves fréquentant l'école Sainte-Marie. En effet, depuis 1998, le milieu de Saint-Boniface a connu une hausse notable de 29 % de la clientèle scolaire de niveau préscolaire et primaire. Alors que l'école Sainte-Marie comptait 386 élèves en 1998-1999, on en dénombre aujourd'hui tout près de 500 pour l'année scolaire en cours.

Le besoin d'espace était devenu si criant, que depuis quelques années les élèves de niveau 3<sup>e</sup> cycle allaient en classe dans les locaux du Centre municipal aménagés temporairement pour accueillir ces élèves pour qui l'espace n'était plus suffisant dans l'école.



Après analyse de la situation, il devenait évident que l'ajout de classes et d'un gymnase s'avérait nécessaire pour répondre au nombre d'élèves sans cesse grandissant. C'est ainsi qu'à la suite de représentations au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Commission scolaire s'est vu octroyer l'autorisation d'un budget de près de 5 M\$ pour procéder à la construction d'un agrandissement à l'école existante dans le cadre du plan québécois des infrastructures 2016-2026.

« Un agrandissement d'école, c'est un projet positif qui dénote la vitalité d'un milieu et qui s'avère essentiel pour le tissu social d'une communauté. Fréquenter l'école de sa communauté, c'est une valeur importante à nos yeux qui aura très certainement une influence sur l'appartenance de nos jeunes à leur milieu. Nous sommes donc fiers de cet

accomplissement concret. » Ajoute le président de la Commission scolaire, monsieur Jean-Yves Laforest.



Les travaux de ce chantier majeur furent complétés au printemps dernier. C'est lors de la rentrée scolaire de cette année que tous les élèves et les enseignants ont enfin pu être réunis sous un même toit. Les grands frères et grandes sœurs peuvent désormais partager le même espace que leurs cadets grâce à l'ajout de six locaux d'apprentissage tout en bénéficiant d'un nouveau gymnase simple à deux plateaux. L'espace aménagé compte un terrain de basketball, trois terrains de badminton, un terrain de volleyball et un terrain de futsal. Des

vestiaires et salles de toilette ont été ajoutés rendant les lieux très fonctionnels autant pour les élèves, le personnel enseignant de même que la communauté qui profite régulièrement de ces installations contribuant au dynamisme de l'école et du milieu.

Il est prouvé que l'environnement physique dans lequel évoluent nos jeunes a un impact sur leur réussite scolaire. Ainsi, les plans et devis, tout comme les matériaux de construction ont été choisis pour maximiser l'impact des apprentissages et contribuer à une qualité de vie stimulante. Le coup d'œil des nouveaux espaces est d'ailleurs très réussi faisant montre d'une architecture actualisée et contemporaine dans le souci aussi des principes édictés dans le nouveau guide de planification immobilière. Autant de l'extérieur que de l'intérieur et de plus en plus, l'harmonie visuelle règnera entre l'agrandissement et l'espace déjà existant puisque d'autres travaux sont prévus pour rénover les locaux d'apprentissage existants.



Il est évident que tout est en place pour que nos élèves se développent à leur plein potentiel dans des lieux qui leur ressemblent et qui les rassemblent!

- 30 -

**Source :**

Amélie Germain-Bergeron  
Coordonnatrice aux communications  
Commission scolaire de l'Énergie  
Tél. : 819 539-6971, poste 2340  
[agermainbergeron@csenergie.qc.ca](mailto:agermainbergeron@csenergie.qc.ca)

**Information :**

Marie-Claude Maurais  
Directrice intérimaire école Sainte-Marie  
Commission scolaire de l'Énergie  
Tél. : 819 536-5988, poste 5909  
[mclmaurais@csenergie.qc.ca](mailto:mclmaurais@csenergie.qc.ca)